

INAUGURATION
DU COMPLEXE OSTRÉICOLE
DE MEYRAN-OUEST

À GUJAN-MESTRAS
LE VENDREDI 30 MARS 2012
À 11 H 30

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Madame la Sénatrice, Maire de Gujan-Mestras,
Monsieur le Président du Comité régional conchylicole « Arcachon-Aquitaine »,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Général, en charge du Patrimoine Départemental et des Ports, Cher
Christian GAUBERT,
Monsieur le Conseiller Général du canton de La Teste,
Chers Collègues Élus,
Mesdames, Messieurs les représentants des ostréiculteurs, des conchyliculteurs et des professionnels liés aux
activités maritimes, navales et portuaires,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Je suis heureux de vous retrouver ce matin, à Gujan-mestras, par cette belle matinée de printemps.

Point n'est besoin de faire assaut d'originalité pour mêler ma voix à tous ceux qui m'ont précédé, à cette tribune et pour constater, avec vous, combien le site portuaire de Gujan-Mestras s'est transformé.

Qu'il s'agisse de la cale de mise à l'eau du port de Canal, du chantier de la Capitainerie que nous avons visités ou encore du Complexe ostréicole que nous inaugurons, chacun de ces pôles de modernisation témoigne d'une activité en constante mutation et dont l'essor équilibré nécessite aussi notre engagement commun.

Celui du Conseil Général, malgré les difficultés lourdes du moment qui affectent notre budget, reste sans faille, dans le cadre de nos compétences et bien au-delà...

Présidant les conseils portuaires des vingt-deux ports départementaux que nous gérons, nous assurons, vous le savez, leur maîtrise d'ouvrage, directe pour douze d'entre eux, et sous forme de concessions aux communes pour les dix autres.

Sur cette seule année 2012, l'enveloppe budgétaire que nous consacrons aux ports départementaux et au littoral, sans oublier les filières de pêche, liées à l'ostréiculture et à l'aquaculture, représente plus de trois millions d'euros.

Entre 2001 et 2010, nous aurons mobilisé pour les ports et leurs professionnels pas moins de 27 millions 500 000 euros.

Notre action passe donc à la fois par la gestion dynamique des ports afin d'apporter aux entreprises occupant les sites, de meilleures conditions de travail et de développement mais aussi par l'accompagnement des organismes socio-professionnels dans l'exercice de leurs activités.

Les aménagements, objets de notre visite, ce matin, répondent bien à nos objectifs, dans le respect des engagements qui sont également les nôtres en matière de protection de l'environnement du littoral.

Enfin, nous accompagnons, vous le savez bien, Monsieur le Président du Comité régional conchylicole « Arcachon-Aquitaine » les professionnels en investissant pour l'ostréiculture, autant que nécessaire, dans un contexte de crise aigüe, comme nous le faisons dans un autre registre, pour contribuer à sauver les emplois de la filière nautique.

Le port de Canal où nous étions tout à l'heure est directement concerné puisque sa vocation économique n'est plus à prouver. Ostréiculture, pêche, mareyage, constructions navales et associations patrimoniales maritimes dynamisent un site qui contribue au dynamisme de Gujan-Mestras et de l'ensemble du Bassin d'Arcachon.

Les chantiers navals Couach occupent sur le port de Canal une surface importante du domaine public concédé et produisent des yachts de très gros gabarit.

Cette activité primordiale pour le devenir de cette entreprise nécessitait une cale de mise à l'eau adaptée. Le Conseil Général a coordonné et réalisé le projet de construction de cette nouvelle cale.

Sous maîtrise d'ouvrage départementale, il a nécessité un investissement de 6 millions 300 000 euros, financé pour moitié par le Conseil Général, à 33 % par l'Europe et à 17 % par la Région Aquitaine.

A cet égard, je voudrais infiniment remercier mon coéquipier, Christian GAUBERT, Vice-Président du Conseil Général, qui, à travers les délégations de compétences que je lui ai confiées au titre de la gestion du patrimoine départemental et directement des ports, s'est puissamment investi pour faire aboutir ce projet.

Je sais qu'il y avait, ici et là, quelques critiques émises sur cette nouvelle cale, notamment sur une mise à l'eau constamment retardée à cause du contexte économique.

Chacun peut être rassuré d'autant que le 7 avril prochain, avec la mise à l'eau d'un puissant navire, nous pourrons mesurer la qualité et la pertinence de cette infrastructure.

Il s'agit d'un équipement public pérenne au service du développement économique et l'ensemble des filières.

J'ajouterai que le souci de Christian GAUBERT à voir se réaliser le projet dans le strict respect de l'environnement a trouvé, en quelque sorte, une récompense à l'échelle nationale puisque, mon cher Christian, tu viens d'être élu au Conseil National de la Mer et des Littoraux, une instance directement issue du Grenelle de la Mer.

C'est un bel hommage, nous t'en félicitons. Tu peux voir, à juste titre, dans cette nomination aussi la reconnaissance de tes actions, ici, sur le Bassin d'Arcachon et aussi dans toute la Gironde.

Nous avons visité, tout à l'heure, le chantier en cours de la Capitainerie, sur le port de Larros.

L'équipement accueillera à terme trois agents du Conseil Général et permettra, en particulier, d'assurer nos missions de police portuaire.

Le bâtiment à basse consommation d'énergie s'intégrera parfaitement dans le paysage portuaire ; il est entièrement financé par le Département, il a nécessité un investissement de 380.000 euros.

Naturellement, je n'omettrai pas de revenir sur le Complexe ostréicole que nous inaugurons avec plaisir.

Nombre d'entre vous le savent, le port de Meyran est né il y a bientôt quarante ans. Devenu vétuste, il nécessitait une restructuration.

Sa modernisation a été conçue dans une large concertation avec les professionnels et je voudrais remercier infiniment les ostréiculteurs d'une implication ouverte et très efficace.

Les travaux ont débuté au printemps 2010 et impliquaient la reprise complète de l'ensemble du dispositif hydraulique.

Il a fallu réaliser une maline de trois hectares, un bassin de production avec vingt-sept passerelles, trente-deux bassins de finition mais aussi des terre-pleins de travail et une station de pompage.

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, ce vaste chantier a nécessité un investissement de 2 millions 900.000 euros, financé à 36 % par le Département, l'Europe, l'État et la Région prenant ensemble à leur charge 38 % de l'opération et 26 % étant financés par les onze professionnels concernés.

Pour mémoire, et sur ce point du financement, il a été réalisé sous forme d'un conventionnement entre les professionnels et le Conseil Général sur une durée de vingt-cinq ans.

A cet instant de mon propos, je voudrais remercier et féliciter les artisans de l'évidente réussite que nous avons sous nos yeux : nos partenaires de l'Europe, l'État et la Région, naturellement les équipes de nos Directions au Conseil Général du Patrimoine et de l'Économie et de l'Emploi, du Servie du Littoral, les chefs d'entreprises et personnels de chantier.

Chacun peut être fier du très beau travail accompli !

Nous en avons conscience, la mobilisation qui nous est commune est à la hauteur des enjeux de ce territoire à la croissance très dynamique mais liée à l'essor d'une économie à la fois emblématique et fragile.

Les chantiers navals, les entreprises nautiques et de construction de navires, vingt-trois au total, regroupent plus de quatre cents emplois.

Quant à l'ostréiculture qui reste le véritable cœur d'activité du Bassin d'Arcachon, elle représente sur ce territoire près de six cents emplois directs, mille emplois indirects grâce aux activités de quelque trois cent quinze entreprises.

Des structures ostréicoles qui, fortes d'un chiffres d'affaire annuel de 35 millions d'euros, permettent aux consommateurs du monde entier d'apprécier le goût inimitable de 8 à 10.000 tonnes d'huîtres du Bassin !

Nous ne le répèterons jamais assez : notre pays, notre région, notre département sont riches d'emplois non délocalisables dont nous devons veiller à la pérennité.

Nous devons accompagner leurs activités à la forte valeur ajoutée locale, impulser leurs investissements, favoriser l'exportation offensive des filières navales.

Quant aux ostréiculteurs, je sais qu'est prévu, à l'initiative des professionnels girondins, un grand rassemblement mondial sur le Bassin d'Arcachon, au mois de décembre prochain.

Cette manifestation, nous la soutiendrons tant elle est porteuse d'espoirs pour la filière, l'ouvrant sur de nouveaux marchés potentiels.

Innovants, respectueux de l'environnement, porteurs de toute une culture spécifiquement girondine et aquitaine, soucieux de faire partager leur passion, ces hommes et ces femmes méritent le meilleur parce qu'ils ont le souci d'offrir à tous le meilleur !

Je suis heureux de partager avec vous, ces instants privilégiés sous ce merveilleux ciel bleu, dans cette ville que le regretté Michel Bézian - pour lequel j'aurai toujours une pensée émue et affectueuse chaque fois que je viendrai ici - m'avait tant magnifiée avec la passion qu'on lui connaissait.

Philippe MADRELLE